



Digital
Defenders
Partnership

Digital Defenders Partnership Plan Stratégique 2024-2027

Vers l'axe du féminisme et de la décolonialité





De l'égalité de genre et l'inclusion de la diversité vers l'axe du féminisme et de la décolonialité

Le Programme des défenseur.e.s numériques ou Digital Defenders Partnership (DDP pour les sigles en anglais) est un programme international qui vise à consolider la résilience des défenseur.e.s des droits humains en améliorant leur sécurité numérique à travers une approche intégrale et pérenne. La Stratégie 2024-2027 de DDP est marquée par son engagement à placer le féminisme et les pratiques décoloniales au centre de tout son travail, par le biais d'une approche holistique qui va au-delà de la reconnaissance et de l'approche des questions en surface pour plonger au cœur des injustices systémiques qui menacent la sécurité numérique des défenseur.e.s des droits humains.



« Adopter une approche audacieuse et s'impliquer en faveur de l'avènement de pratiques décoloniales et féministes dans l'espace de la sécurité numérique est la prochaine étape pour faire avancer les efforts visant à démanteler les injustices systémiques à la racine, au lieu de perpétuer les cycles de solutions à court terme qui n'ont rien de durable »

- Partenaire de DDP



« Les contextes sont tellement divers et les besoins changent en permanence. C'est ce qui rend si importante l'écoute de ceux qui se trouvent en première ligne de la lutte et des efforts pour défendre les droits humains. C'est ce qui rend le Programme des défenseur.e.s numériques unique, son écoute et ses actions en qualité d'allié et de partenaire. »

- Partenaire de DDP



« La sécurité numérique est intersectionnelle. Je veux dire par là que le numérique ne vit pas dans un monde abstrait et cloisonné. Mon bien-être physique, mental et émotionnel est intimement lié aux paradigmes numériques. La sécurité numérique doit être soutenue par une approche holistique afin de pouvoir être réputée vraiment effective dans la quête d'une sécurité numérique individuelle et collective renforcée. »

- Partenaire de DDP

Gratitude

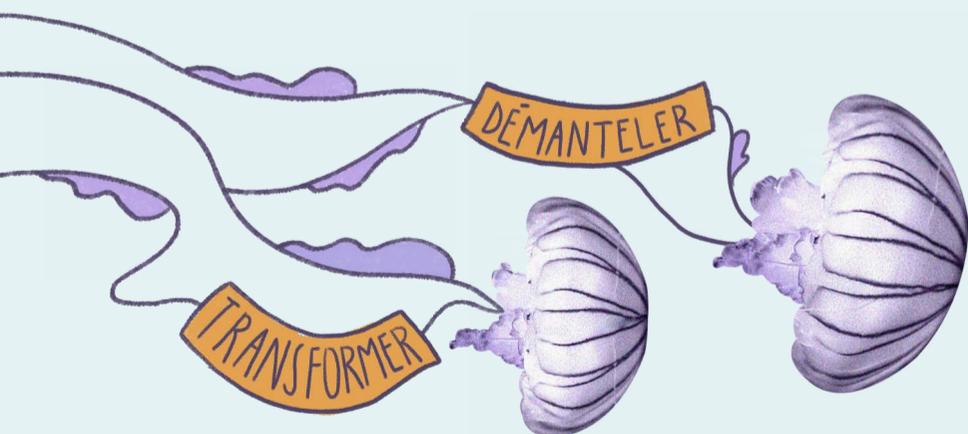
La Stratégie 2024-2027 de DDP a été développée suite à un processus participatif et centré sur la communauté, qui regroupait les perspectives, réflexions et recommandations de l'équipe de DDP, ses partenaires et bailleurs et des défenseur.e.s des droits humains dans tout l'écosystème. Cela fait plus de dix ans que DDP a vu le jour, et ces précieuses contributions jouent un rôle fondamental dans la confection de la trajectoire du programme, le poussant vers une phase de transformation vouée à placer le féminisme et la décolonialité au centre de tous les aspects de son travail.

DDP reconnaît que les espaces technologiques et numériques ont été utilisés comme des instruments du [colonialisme](#) et de la suprématie blanche, [perpétuant et accentuant la domination politique, sociale et économique](#). Ainsi, on a assisté à de fortes augmentations des inégalités, à l'expansion de la surveillance étatique-corporative, au développement de systèmes d'intelligence artificielle sophistiqués qui accentuent le racisme, la répression et la censure, sans oublier le déploiement des technologies policières et militaires qui renforcent l'oppression. Et ce ne sont que quelques exemples.



DDP a pris l'engagement de travailler pour une réalité décoloniale et féministe qui ambitionne de démanteler et de transformer ces outils, pratiques, structures et systèmes injustes. Il est donc critique pour nous d'affirmer que le langage et les discours qui ont été employés dans l'espace numérique et technologique, y compris les espaces consacrés aux droits humains, sont profondément ancrés dans ces mêmes injustices systémiques et ont fait du mal. Des cadres tels que l'« internet libre », la « sécurité numérique » et la « protection », entre autres, affichent des racines historiques qui doivent être examinées de manière critique, puis recontextualisées selon des fondements de décolonialité et de féminisme.

Nous nous sommes engagés à réaliser ce travail et y avons inclus nos définitions collectives, qui décrivent notre cadre et notre approche d'un Langage commun.¹ Nous reconnaissons qu'il n'y a pas une approche pour tous et sommes convaincus de l'implication dans un dialogue permanent qui permet de comprendre les divers contextes et langages employés par les individus, les communautés et les groupes, tout en sachant qu'il s'agit d'un effort sans relâche.



1 Langage commun : DDP a développé un lexique de son langage commun en guise de complément à sa Stratégie 2024-2027. Pour de plus amples détails, veuillez consulter l'Annexe B.

Sommaire

01	Gratitude	03
02	Résumé exécutif	05 - 07
03	Notre histoire Qui sommes - nous Nos origines Où sommes-nous Déploiement de la Stratégie 2024-2027	08 - 13
04	Contexte actuel Réalités Le besoins des Défenseur.e.s des droits humains pour améliorer leur sécurité numérique	14 - 18
05	Notre avenir Vision renouvelée, mission et principes d´orientation Avec qui nous travaillons Le Parcours du changement	19 - 31
06	Annexe A - Le Parcours du changement	32 - 34
07	Annexe B - Stratégie de Language commun	35 - 45

Résumé exécutif

Le Programme des défenseur.e.s numériques ou Digital Defenders Partnership (DDP) est un programme international qui vise à consolider la résilience des défenseur.e.s des droits humains en améliorant leur sécurité numérique à travers une approche intégrale et pérenne. Créé en 2012 par la Freedom Online Coalition (FOC), DDP a d'abord axé ses efforts de soutien sur la promotion d'un internet ouvert et libre des menaces émergentes. Conçu à l'origine comme un mécanisme d'octroi de subventions pour un soutien d'urgence aux défenseur.e.s des droits humains (DDH) victime d'attaques, de menaces ou d'urgences numériques, le Programme a depuis lors évolué pour mieux s'aligner sur les besoins et les contextes propres aux DDH.

Jusqu'à ce jour, DDP s'est positionné comme un partenaire et un allié solide, soutenant par son approche intégrale la sécurité numérique des DDH face aux risques et menaces. Depuis ses débuts, DDP a apporté son soutien à plus de 400 DDH, entre organisations et individus, sous forme de financement et d'accompagnement. En 2013, DDP a lancé le [Réseau mondial de réponse rapide \(RareNet\)](#) soucieux d'accroître la coopération entre les répondant.e.s avant de codévelopper l'année suivante la [Trousse de premiers soins numériques](#) pour aider les DDH à gérer les attaques de sécurité numérique les plus courantes. DDP est également un membre actif de [CiviCERT](#), entre autres communautés et réseaux clé de sécurité numérique. En outre, DDP a joué un rôle crucial en orientant les DDH en proie à des menaces numériques vers des ressources essentielles et des répondant.e.s et en mettant en place une [communauté mondiale de téléassistance féministe](#) qui offre son soutien aux femmes et aux personnes LGBTQIA+ qui se heurtent à la violence basée sur le genre dans le monde virtuel.

Début 2023, l'équipe de DDP a lancé le processus d'élaboration de son plan stratégique 2023-2027, impliquant une équipe centrale et un partenariat avec Sukuamis, collectif féministe axé sur la consolidation et le soutien aux organisations, mouvements sociaux et activistes politiques. Ce processus s'est révélé fortement participatif et centré sur la communauté, incluant les perspectives, les recommandations et les expériences des membres de l'équipe de DPP, ses partenaires, ses bailleurs et les DDH de l'ensemble de l'écosystème.

La Stratégie 2024-2027 s'articule autour de l'engagement à placer les pratiques décoloniales et féministes au centre de tout le travail, par une approche intégrale qui dépasse la simple reconnaissance et résolution des questions en surface pour aller au cœur des injustices systémiques qui menacent la stratégie des DDH. La stratégie part d'une vision renouvelée, d'une mission et de principes d'orientation qui vont guider les ambitions et la trajectoire de DDP tout au long de cette étape de travail.



Vision: DDP ambitionne un monde où les DDH peuvent contribuer à la justice sociale tout en jouissant de la sécurité, du bien-être, de la liberté et de la dignité.

Mission: DDP est un programme international qui vise à consolider la résilience des défenseur.e.s des droits humains (ou DDH) en améliorant leur sécurité numérique à travers une approche intégrale et pérenne.

Principes d'orientation



Pour remplir sa mission, DDP soutient les DDH qui travaillent dans des mouvements et sur des questions tels que la démocratie, les droits numériques, la justice pour les situations de handicap, la justice environnementale et climatique, le féminisme, la liberté d'expression, les droits des personnes LGBTQIA+, la justice reproductive et bien d'autres encore. Conformément à notre démarche de régionalisation, qui constitue le socle de nos convictions et de notre approche de la connaissance et de l'expertise locales, chaque équipe régionale identifie ses collectifs prioritaires sur la base du contexte qui la caractérise.

Au fil de ce Parcours du changement ² intégré dans le plan stratégique 2024-2027, l'objectif général de DDP est de contribuer à renforcer la résilience des DDH en augmentant leur sécurité numérique à partir d'une approche intégrale et pérenne. Le but poursuivi se matérialise à travers quatre Objectifs stratégiques principaux, chacun étant étayé par les stratégies y afférentes, qui vont collectivement guider les efforts de DDP au cours des années à venir.



2 Un Parcours du changement est un contexte qui oriente les efforts d'une organisation vers la justice sociale en adoptant une démarche qui reconnaît la nature non linéaire et intrinsèquement dynamique du changement social. Il insiste sur l'impératif de l'adaptabilité, de la flexibilité et de l'évolution constante dans la quête de justice sociale.



Objectif stratégique 1 : Affecter plus de ressources souples et pertinentes à la sécurité numérique intégrale des DDH en danger (atténuation).

Objectif stratégique 2 :Consolider et aider à la connaissance de la sécurité numérique des DDH, développer leurs capacités et leurs pratiques dans un contexte intégral (prévention).

Objectif stratégique 3 :Aider au renforcement des connaissances, des capacités et des pratiques de sécurité numérique au sein de réseaux et de communautés d'envergure locale, régionale et mondiale.

Objectif stratégique 4 : Renforcer l'infrastructure, la résilience et la durabilité de DDP.

DDP emploie l'expression « Défenseur.e.s des droits humains » mais reconnaît que les personnes puissent l'identifier et la comprendre de différentes manières. Notre ambition est de respecter et honorer cette diversité d'identités et d'interprétations. Lorsque DDP utilise l'expression « Défenseur.e.s des droits humains », cela concerne « toute personne qui, individuellement ou accompagnée d'autres personnes, agit pour promouvoir ou protéger les droits humains ». Ainsi, cette définition concerne les militant.e.s, les artistes, les journalistes, les avocat.e.s, les répondant.e.s rapides, les formateurs/trices, et tout.e acteur/trice qui met à disposition du public des informations, en particulier ceux et celles qui travaillent collectivement au sein d'un groupe, collectif informel, organisation ou réseau.



Notre histoire

Qui sommes-nous?

DDP est un programme international³ qui vise à consolider la résilience des défenseur.e.s des droits humains (ou DDH) en améliorant leur sécurité numérique à travers une approche intégrale et pérenne. Doté d'une équipe diverse répartie dans le monde entier, DDP puise sa force dans son approche axée sur la communauté, une démarche intégrale qui place les DDH au cœur de sa mission et qui priorise l'expertise et le vécu de

ceux qui sont au plus proche du contexte et des réalités.

DDP ambitionne un monde où les DDH non seulement contribuent à la justice sociale mais jouissent aussi de la sécurité, du bien-être, de la liberté et de la dignité. **Les principes d'orientation de DDP comprennent⁴:**



Collaboration



Égalité



**Axe placé sur la
Communauté**



Absence de préjudice



Confidentialité



**Ne pas revendiquer mais
faciliter**



Diversité



Ouverture



À travers un engagement envers l'axe du féminisme et de la décolonialité, DDP aborde l'ensemble de son travail de manière holistique, pour non seulement s'attaquer aux questions à la surface mais également approfondir son ouvrage en matière d'injustices structurelles et systémiques menaçant la sécurité numérique des DDH.

3 Programme international : Une initiative mondiale au sein d'une organisation. DDP est un programme international hébergé par Hivos. Centré sur une approche décoloniale, DDP opère dans un contexte qui accorde la priorité à l'expérience, à la connaissance et à l'autonomie de chaque région. Pour nous, ceux et celles qui sont en lien avec le contexte, avec le vécu, sont les mieux placé.e.s pour guider la prise de décisions et contextualiser les stratégies pertinentes.

4 Les définitions des principes d'orientation se trouvent à l'Annexe B : Langage commun

Nos origines

The sentence should read “DDP a été créée à la fin de 2012, lors de la deuxième [conférence de Freedom Online au Kenya](#), par la Freedom Online Coalition (FOC) avec pour mission première de fournir une réponse rapide aux menaces à la liberté sur internet. Dans ses premiers temps, DDP s’est concentré sur les efforts de soutien à la promotion d’un internet ouvert, libre de toute menace émergente. Parmi les membres fondateurs de DDP, on trouve les gouvernements des Pays-Bas, des États-Unis, du Royaume-Uni et de la République d’Estonie.

Conçu à l’origine comme un mécanisme d’octroi de subventions pour fournir un soutien d’urgence aux défenseur.e.s des droits humains (DDH) victime d’attaques, de menaces ou d’urgences numériques, le Programme a depuis lors évolué pour mieux s’aligner sur les besoins et les contextes propres aux DDH. Les leçons apprises des premières étapes de la mise en œuvre du programme sont venues souligner qu’il ne suffisait pas de proposer du financement pour apporter une réponse effective à l’heure de soutenir la sécurité numérique des DDH.

Par conséquent, le soutien de DDP s’est élargi pour embrasser une démarche plus complète, apte à aborder les menaces numériques contre les DDH.

L’objectif qui sous-tend cette approche holistique de la sécurité numérique, approche qui s’est consolidée à travers la dernière Stratégie (2020-2023), est d’étendre la portée du programme et d’instaurer une réponse systémique et plus pérenne aux menaces, également systémiques, rencontrées par les DDH dans leurs contextes. Cette démarche inclut désormais non seulement un financement mais aussi un accompagnement et un développement communautaire.

Le budget de DDP a connu une formidable progression, passant de 1,4 millions en 2013 à 3,8 millions en 2022. De plus, la taille de notre personnel est passée de trois membres installés aux Pays-Bas en 2013 à 44 répartis dans toutes les régions du monde en 2023.

DDP est un programme international hébergé par Hivos⁵ et reçoit actuellement le soutien des Ministères des affaires étrangères d’Australie, du Canada, de la République Tchèque, du Danemark, de l’Estonie, de la Finlande, de l’Allemagne, de la Lettonie, des Pays-Bas et du Royaume-Uni ; sans oublier l’Agence internationale pour le développement suédoise (SIDA) et le Département d’état des États-Unis, tous membres de la FOC.



5 Hivos : L’Institut humaniste pour la coopération au développement est une organisation de coopération internationale basée à La Haye qui vise à faire entendre et unir les discours encourageant la justice sociale et environnementale et à défier les inégalités du pouvoir. Hivos, membre de la Freedom Online Coalition, a accueilli DDP depuis sa création en 2012.

Où sommes-nous?

Le but de la Stratégie 2020-2023 de DDP était de donner aux DDH se trouvant dans des cadres de répression et de transition l'accès à des capacités accrues et à des réseaux leur permettant de poursuivre leur travail en dépit des menaces numériques. Les objectifs stratégiques suivants ont contribué à faire avancer le principal but :

Accorder des ressources de réponse d'urgence intégrales, flexibles et opportunes pour réduire l'impact ou le risque d'attaques numériques contre les DDH.

Renforcer la sensibilisation et les capacités pour une réponse effective et pérenne face aux menaces numériques que subissent les DDH en danger



Développer et maintenir des réseaux d'expertise et de soutien accessibles, collaboratifs, résilients et aptes à répondre aux menaces numériques dont sont objet les DDH



Dans le cadre de sa Stratégie 2020-2023, DDP a développé une approche visant à intégrer et consolider une démarche structurée des principes [d'Équité entre les genres, diversité et inclusion](#) (GEDI). Cette approche va dans le droit-fil des exigences des DDH, des collaborateurs/trices de DDP, des organisations partenaires qui soutiennent les DDH et du cadre opérationnel interne de DDP.

Tout au long de cette période de mise en œuvre, les principaux domaines de travail de DDP ont été, entre autres : **réponse d'urgence en cas d'incident, pour apporter un soutien d'urgence intégral et flexible ; soutien pour une protection durable, axé sur le développement des capacités et de la sensibilisation ; et facilitation et développement communautaire pour le déploiement de réseaux de soutien aux DDH.** Au cours de cette période, et dans la lignée des objectifs de la stratégie GEDI, DDP a été le témoin d'une croissance significative, d'une forte décentralisation et de la diversification de son équipe, qui est plus intégrée que jamais dans les communautés avec lesquelles et pour lesquelles le programme travaille.

La recherche documentaire des évaluations à mi-parcours, ainsi que les études et les entretiens avec les partenaires, bailleurs et expert.e.s indépendant.e.s de tout l'écosystème a permis à DDP de se poser comme partenaire stratégique et précieux en matière de soutien à la sécurité

numérique des DDH à travers une démarche intégrale. Pour de nombreux DDH, DDP est l'un des seuls bailleurs de l'espace de la sécurité numérique de confiance, et dans lequel ils et elles ont trouvé non seulement un bailleur mais également et surtout un partenaire et un allié.



« La plupart des bailleurs veulent recevoir plus qu'ils ne donnent, ce qui nous place vraiment dans des situations à risque. Pensez à une situation où vous seriez surveillé.e et face à de sérieuses menaces. La confiance et le temps sont ce qui compte le plus. C'est pourquoi DDP est si précieux pour nous. Lorsque nous travaillons avec DDP, nous savons que nous ne perdrons pas de temps à convaincre qui que ce soit de notre travail ni à expliquer notre contexte. DDP comprend, répond à nos besoins et nous demande : 'Comment pouvons-nous encore vous aider ?' C'est cela qui fait toute la différence »

- Partenaire de DDP



En outre, l'accompagnement fourni par DDP a été reconnu comme une des pierres angulaires de son approche. Les partenaires de DDP ont souligné son soutien fondamental à l'heure de consolider leur sécurité numérique, d'acquérir une plus grande autonomie et un meilleur contrôle, et d'accroître la sensibilisation aux risques rencontrés, sans oublier les outils et les pratiques disponibles pour les atténuer.



« Après avoir reçu le soutien de DDP, nous avons réalisé à quel point nous étions vulnérables en termes de sécurité en général et combien il nous fallait commencer à concevoir une stratégie pour gérer les menaces. »

- Partenaire de DDP



Lors de la pandémie de Covid-19, alors que les DDH se heurtaient à des risques et des menaces accrus, la stratégie d'ensemble de DDP et son approche ont révélé leur grande capacité d'adaptation à la situation dominante, lui permettant d'apporter son aide aux DDH en matière de sécurité numérique. L'un des partenaires de DDP en décrit brièvement l'impact : « Le soutien de DDP pendant la pandémie a été fondamental. Aux débuts de la pandémie, nos insécurités étaient nombreuses par rapport à notre capacité d'opération institutionnelle. Il nous fallait mettre sur pied un bureau virtuel. Sans [DDP], nous n'aurions pu agir que de manière peu sûre. En proie aux incertitudes, nous avons pu compter sur la solidité du facilitateur. Et nous disposons à présent d'un bureau virtuel que tout le monde utilise pour travailler, qui nous permet de poursuivre nos actions et notre travail collectif. »

Jusqu'à ce jour, DDP s'est positionné comme un partenaire et un allié solide, soutenant par son approche intégrale la sécurité numérique des DDH face aux risques et menaces. Depuis ses débuts, DDP a apporté son soutien à plus de 400 DDH, qu'il s'agisse d'organisations ou d'individus, sous forme de financement et d'accompagnement. En 2013, DDP a lancé le [Réseau mondial de réponse rapide \(RareNet\)](#) soucieux d'accroître la coopération entre les répondant.es avant, l'année suivante, de co-développer la [Trousse de premiers soins numériques](#) pour aider les DDH à gérer les attaques de sécurité numérique les plus

courantes. DDP est un membre actif de [CiviCERT](#), entre autres réseaux clé de sécurité numérique. En outre, DDP a joué un rôle crucial en orientant les DDH en proie à des menaces numériques vers des ressources essentielles et des répondant.e.s et en mettant en place une [communauté mondiale de téléassistance féministe](#) qui offre son soutien aux femmes et aux personnes LGBTQIA+ qui se heurtent à la violence basée sur le genre dans le monde virtuel.

Déploiement de la Stratégie 2024-2027

Début 2023, l'équipe de DDP a lancé le processus d'élaboration de son plan stratégique 2024-2027. Cela supposait de mettre sur pied une équipe de base pour faciliter le processus et accompagner les Sukuamis, un collectif de militantes féministes qui travaille pour consolider et accompagner la pérennité des organisations, des mouvements sociaux et des activistes politiques. Ce processus stratégique s'est déroulé de manière participative et centrée sur la communauté, de sorte à inclure les perspectives, les réflexions, les recommandations et les expériences des membres de l'équipe de DPP, ses partenaires, ses bailleurs et les DDH de l'ensemble de l'écosystème.

L'approche des Sukuamis trouvait ses origines dans une sagesse féministe, décoloniale, collective, des principes collectifs et de non-extraction, sans oublier l'accent sur des valeurs créatives et non-discriminatoires. Le processus prévoyait une démarche méthodologique mixte, doublée d'éléments divers et complémentaires priorisant une réflexion ouverte et la discussion et permettant un retour et des recommandations constructifs.



S'étalant entre février et septembre, il a fait appel aux méthodes suivantes :



Analyse documentaire : Cela impliquait un passage en revue attentif des documents du programme, notamment les stratégies préalables, les notes programmatiques annuelles, les évaluations à mi-parcours, les rapports, les politiques et autres documents afférents.



Entretiens : Au total, 30 entretiens ont été menés, impliquant des membres de l'équipe de DDP, des partenaires, bailleurs et DDH de tout l'écosystème.



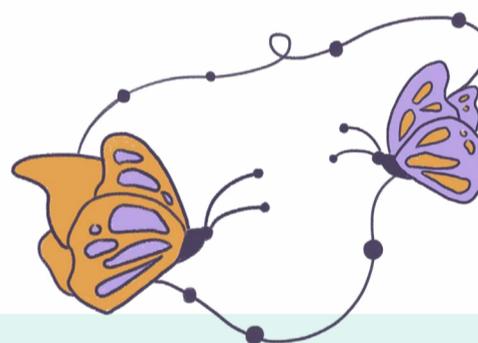
Études : Quatre études ont été effectuées, donnant lieu à 40 réponses de membres de l'équipe de DDP, des partenaires et des DDH de tout l'écosystème.



Sessions de groupe : Douze sessions de réflexion et discussion en groupe et des séances d'analyses ont été organisées avec les membres de l'équipe de DDP.



Ateliers présentiels : Deux ateliers ont été organisés, l'un avec l'équipe de DDP en Amérique Latine et l'autre avec un groupe de bailleurs.



Tout au long de la cocreation du plan stratégique de DDP, l'équipe de DDP a joué un rôle primordial en fournissant une orientation clé, en passant en revue et en validant chaque élément. Dans le cadre de ce processus, DDP a développé de manière collaborative un lexique de son Langage commun, qui vient compléter sa Stratégie 2024-2027. Ce lexique recueille les définitions collectives des termes clé et vise à créer une compréhension claire de la terminologie et de l'approche. C'est un document vivant, voué à évoluer au fil du temps pour refléter l'apprentissage et l'évolution constants de DDP. **À titre de référence, veuillez consulter l'Annexe B pour prendre connaissance du document.**

Lors de la formulation de son plan stratégique, DDP a clairement mis l'accent sur la mise en œuvre des leçons apprises de sa Stratégie 2020-2023. Il a donc fallu chercher à consolider la capacité interne de réponse à une croissance rapide au cours de cette période. Le but principal visait à approfondir les efforts réalisés dans toutes les facettes du travail entrepris pour aller plus loin et passer de l'égalité de genre et l'inclusion de la diversité à un axe de féminisme et de décolonialité marquant toute la stratégie et le programme de travail.

Contexte actuel

Réalités

Les DDH sont le socle de l'espace civique, en première ligne de la réponse aux conflits et aux crises humanitaires. Les DDH répondent aux besoins urgents du présent tout en luttant pour démanteler les injustices systémiques et encourager le changement transformationnel, qui supposent tous de grands défis, des risques et des menaces, tout en étant dépourvus de soutien, que ce soit en termes d'accès à des ressources vitales ou de financement, puisque moins de [1 % des fonds de l'espace mondial des droits humains parvient aux DDH](#).

Ces dernières années seulement, nous avons été les témoins de moult conflits et crises qui continuent à exacerber et à matérialiser les injustices existantes : l'impact dévastateur permanent de la pandémie de Covid-19, qui a éprouvé durement les systèmes de santé et aggravé les inégalités sociales en plaçant des millions de personnes dans une extrême pauvreté, tandis que la [richesse des « milliardaires » a grimpé en flèche de 70 %](#) ; la recrudescence des menaces et des risques engendrés par le changement climatique et l'augmentation du nombre de réfugié.e.s, de MAPA (les personnes et les zones les plus affectées) et la criminalisation des militant.e.s pour la justice environnementale, les défenseur.e.s des droits fonciers et les communautés autochtones ; les guerres et les conflits armés qui continuent de sévir dans le monde comme en Israël et en Palestine, en Russie et en Ukraine, au Myanmar, en Syrie, au Congo, au Soudan ou au Yémen, conflits qui sont synonymes de crise humanitaire et de violations des droits humains ; et la montée en puissance des menaces et de la violence contre les DDH qui se heurtent à l'agressivité, au harcèlement et à la surveillance des gouvernements, des acteurs non-étatiques et des groupes extrémistes.

Nous sommes également plongé.e.s dans une crise migratoire et de réfugié.e.s sans précédent. D'après le [HCNUR](#), en septembre 2023, plus de

114 millions de personnes, dont des réfugié.e.s, des personnes déplacées à l'intérieur de leur propre territoire, des demandeur.e.s d'asile et des migrant.e.s, ont été déplacé.e.s de force à cause des guerres, des persécutions, des conflits, de la violence, des violations des droits humains et des situations humanitaires. Des ressortissant.e.s de pays comme l'Afghanistan, la République démocratique du Congo, la République Centrafricaine, le Salvador, l'Érythrée, le Honduras, le Mexique, le Myanmar, la Palestine, la Somalie, le Soudan, le Soudan du Sud, la Syrie, l'Ukraine et le Venezuela, pour n'en citer que quelques-uns, ont été dirigé.e.s vers des couloirs migratoires qui sont synonymes de menaces pour la vie, et encore plus pour les femmes et les filles qui en plus de tout cela subissent des violences sexuelles.

En plus, les gouvernements du monde entier ont promulgué des lois oppressives qui visent à briser l'espace civique et à ébranler le travail vital des DDH. Ces lois sont pensées pour surveiller, contrôler et punir ceux et celles qui défendent les droits humains et la justice sociale. La dernière de ces législations répressives a été promulguée en Jordanie au mois d'août, restreignant encore plus la liberté d'expression, limitant l'accès à l'information et accentuant la censure.





« Les états emploient la censure numérique, la persécution et la surveillance virtuelles pour insuffler la peur et nous faire taire. Cette force invisible et pourtant si profondément ressentie affaiblit nos mouvements et nos efforts, nous faisant craindre pour notre sécurité. Ce n'est pas seulement notre travail qui est visé, c'est aussi notre bien-être psychologique qui en sort touché, puisque cette force ébranle notre capacité à nous faire mutuellement confiance. Enfin, elle ambitionne de démanteler la société civile, de faire taire nos discours. »

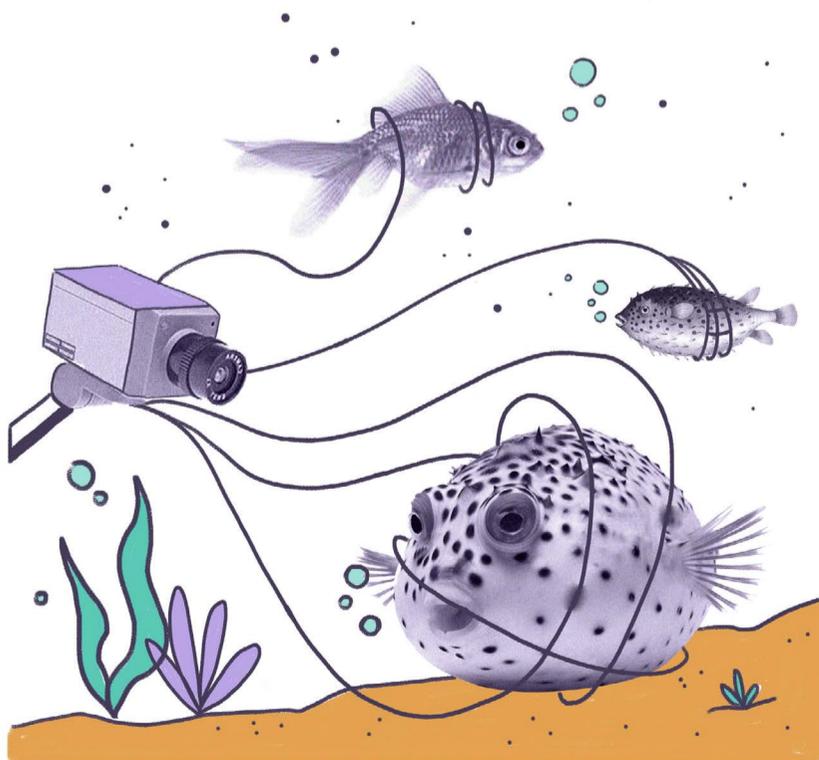
- *Défenseur des droits humains.*

Le déploiement de législations cybernétiques est devenu l'un des outils de prédilection des régimes répressifs pour bâillonner la société civile et miner le travail fondamental des DDH. Cette tendance inquiétante s'étend au-delà de la Jordanie à des pays comme le Cameroun, le Salvador, l'Indonésie, Israël, la Libye, la Malaisie, le Malawi, le Nicaragua, la Russie, la Syrie ou encore le Zimbabwe, qui ont tous promulgué des lois cybernétiques. Ces lois, qui prétendent régler le harcèlement en ligne, les fausses informations, les discours haineux et la diffamation, sont utilisées à des fins de surveillance, de contrôle et de persécution des dissidences et de répression de la liberté d'expression.

Cette tendance réglementaire restrictive se déploie dans le scénario, plus vaste, d'un secteur technologique fortement concentré et privatisé, dont la prédominance n'a fait que croître depuis la pandémie de Covid-19, lorsque les confinements ont contraint à numériser la plupart des activités

humaines. Une poignée de grandes compagnies technologiques, les Big Tech, contrôlent l'infrastructure internationale des communications, de la dorsale Internet et autres matériels critiques aux logiciels, plateformes de réseaux sociaux et nouveaux développements tels que l'IA générative.

L'hégémonie actuelle du modèle de développement technologique, conçu aux centres du pouvoir, n'est possible que grâce à des pratiques néocoloniales telles que l'extraction de ressources naturelles, la violation des droits du travail, la domination épistémologique et les pratiques anti-concurrence, sans oublier les pressions visant à interrompre ou façonner la réglementation. Tout ceci a un coût écologique élevé du fait de l'accroissement de la consommation énergétique et aquatique requise pour maintenir en fonctionnement les centres de données, et un cycle accéléré de consommation de dispositifs.



En outre, les plateformes de réseaux sociaux algorithmiques des Big Tech et leurs schémas de monétisation sapent le débat démocratique, encouragent la diffusion et la dés/mésinformation, récompensent la divulgation des discours haineux et de la violence politique, favorisent et cautionnent la violence basée sur le genre pratiquée en ligne, provoquent des troubles du comportement chez les enfants et les adolescent.e.s, menacent la vie privée et facilitent traçabilité et surveillance.

Les DDH en particulier se battent contre une série croissante de menaces touchant les dimensions physique, numérique et socioémotionnelles. La [2022 Global Analysis de Front Line Defenders](#) et l'Agence des droits fondamentaux de l'Union européenne ont documenté [400 cas avérés d'assassinats de DDH](#), soulignant la gravité des

dangers auxquels ils et elles se heurtent. De plus, les [Nations Unies](#) ont rapporté une hausse de la surveillance, du contrôle et de l'oppression, alimentés par des outils comme l'espionnage Pegasus développé par une société d'armement cybernétique israélienne.



« La plupart, pour ne pas dire l'intégralité, de notre travail se trouve au carrefour des domaines physique et numérique. Dans le monde d'aujourd'hui, c'est la réalité. La sécurité numérique de notre militantisme est essentielle, car ces dimensions sont interdépendantes. Si nous devenons les cibles de menaces numériques, notre sécurité physique s'en trouve elle aussi compromise. »

- Défenseur des droits humains

Au milieu de ce contexte de précarité, le manque de financement pour les DDH est source de risques supplémentaires pour leur sécurité et leur sûreté. Doté.e.s de ressources limitées, ils et elles luttent souvent pour mettre en place des mesures de sécurité adéquates qui les laissent en situation vulnérable face aux menaces, au harcèlement et à la violence. Ce manque de financement contribue aussi à l'érosion de l'espace de la société civile, nuisant à sa capacité de mener à bien un travail critique de justice sociale. Résultat : les gouvernements répressifs et les acteurs non-étatiques opèrent dans la plus grande impunité, perpétuant les abus aux droits humains sans aucun contrôle.



« Les bailleurs doivent saisir la nature interconnectée de tous les éléments qui composent le système, reconnaissant que les menaces et les risques pour les DHH ne sont pas des questions isolées mais intrinsèquement liées à des injustices plus vastes. Le financement devrait adopter une approche qui tienne compte de nos besoins complets, reste acceptable et reconnaisse notre perspective unique par rapport aux challenges rencontrés. Votre rôle devrait être d'user de votre influence pour assurer des ressources supplémentaires et soutenir le travail des droits humains. Au lieu d'attendre de nous que nous évitions les écueils bureaucratiques pendant que nos vies sont en danger. »

-Défenseur des droits humains.

Les réalités auxquelles font face les femmes, les personnes autochtones, les personnes en situation de handicap et les communautés noire et LGBTQIA+ engagées dans la défense des droits humains se caractérisent par des défis décourageants, une discrimination omniprésente et des injustices structurelles. Ces DDH agissent dans une toile complexe où menaces et risques ne cessent de s'entrecroiser, inextricablement liés aux plus vastes injustices systémiques qu'ils et elles combattent. Comme le décrit le Rapport Annuel 2020 de DDP, les groupes les plus fortement touchés par les attaques violentes et assassinats, incluent les défenseur.e.s des droits environnementaux, fonciers et autochtones, les militant.e.s anti-corruption et les défenseur.e.s des droits des femmes.



« J'ai assumé un rôle leader dans la documentation des abus de l'État, et je fais donc l'objet d'une surveillance et de menaces permanentes. En tant que femme autochtone et militante féministe, j'ai pleinement conscience de risquer ma vie chaque fois que je prends la parole. Tout au long de ce parcours jonché d'obstacles, trois pistolets sont pointés sur moi : le patriarcat, le colonisateur et l'État. Et pourtant, je sais que je dois poursuivre mon travail. »

- *Défenseure des droits humains.*



Au cours de la phase de réflexion et de recueil d'opinions du processus de planification, les DDH ont partagé les menaces numériques primaires qu'ils et elles rencontraient. Si bien des menaces étaient spécifiques au contexte, six grandes catégories de menaces sont ressorties régulièrement des réponses reçues. À savoir la surveillance numérique, le hameçonnage, l'intrusion et la prise de contrôle de comptes, la censure d'internet, le doxxing et les violences et discours haineux en ligne.

Les besoins des Défenseur.e.s des droits humains pour améliorer leur sécurité numérique

Grâce aux conversations et débats avec les DDH dans le monde, impliqué.e.s dans un vaste éventail d'efforts et de travaux au carrefour de plusieurs mouvements, nous avons compilé une liste des besoins clé qu'ils et elles estiment susceptibles de les aider dans leur sécurité numérique et efforts afférents.⁶



Changement systémique : Placer l'accent sur le changement systémique plutôt que sur des démarches isolées ou axées projet. Ils et elles ont souligné l'importance de s'attaquer aux causes à la racine des questions, de sorte à créer un impact durable. Cela suppose de reconnaître que les menaces et les risques numériques sont souvent symptomatiques de problèmes structurels plus profonds.



Axe central sur les DDH : Il est crucial de centrer les discours, les idées et le leadership des DDH dans tous les efforts liés à leur sécurité numérique. Cela veut dire reconnaître leur expertise et leurs expériences quant à la manière d'éviter les écueils rencontrés. En impliquant d'une manière active les DDH dans les processus décisionnels et d'attribution des ressources, les organisations et les bailleurs peuvent assurer que leur soutien apporte une réponse et est adapté à leurs besoins et perspectives uniques.

⁶ Ces besoins clé font l'objet d'une liste dans l'ordre cumulatif où ils ont été cités par les DDH qui ont participé à ce processus.



Sécurité numérique intégrale : Reconnaître la nature interconnectée du domaine numérique et des aspects physiques et socioémotionnels de la défense des droits humains. Les DDH insistent sur le fait que la sécurité numérique devrait englober de multiples dimensions, y compris le bien-être psychologique, la protection contre le harcèlement en ligne et la protection des données personnelles. Cela va au-delà de la prise de simples mesures techniques car il faut englober tous les aspects interconnectés à la sécurité numérique. Ainsi, on prendra en considération une analyse approfondie, dans un cadre féministe et décolonial, des risques rencontrés par les DDH, et notamment les manières interconnectées et intersectionnelles dont les injustices et l'oppression impactent les individus et les collectifs sur la base de leurs identités individuelles et collectives.



Accompagnement : Le financement seul est insuffisant. Les DDH ont décrit l'accompagnement comme étant le partage de compétences techniques, d'orientations et de ressources permettant d'identifier et de gérer les risques et les menaces de manière effective étant donné leur importance vitale. L'apprentissage issu de l'évaluation des risques et la mise en lien avec les autres au sein de l'écosystème sont les éléments fondamentaux de ce support.



Plaidoyer et communications stratégiques :

Les DDH ont insisté sur leur besoin d'un soutien amélioré quant il s'agit de transmettre effectivement leurs expériences et de sensibiliser au sujet des menaces et des risques numériques



Financement flexible, basé sur la confiance et à long terme : Les DDH font ressortir l'importance critique d'un financement durable et adéquat pour leur travail. Beaucoup fonctionnent avec un soutien extrêmement réduit, voire inexistant, ce qui les place dans une situation de haut risque. Les pratiques conventionnelles de financement à court terme et basées par projets sont souvent ineffectives, car elles entravent la capacité de réponse à des besoins évolutifs et d'atténuation des risques. Un financement flexible, basé sur la confiance et à long terme permet aux défenseur.e.s de s'adapter rapidement aux challenges émergents, de partager l'information en temps réel sans crainte des retombées, et de développer des stratégies complètes de longue haleine en vue de s'attaquer aux risques et aux menaces de manière effective et de les prévenir.



Développement communautaire : Les DDH ont voulu souligner le besoin critique de jouir d'espaces sûrs où ils et elles pourront décider d'établir des connexions, tisser des réseaux, échanger des points de vue et des connaissances, et s'impliquer dans un partage collaboratif de ressources et dans le développement des capacités. Ces espaces communautaires permettent aux défenseur.e.s de bénéficier d'un soutien inestimable, d'encourager la coopération et la diffusion des bonnes pratiques.

qu'ils et elles rencontrent. Sans oublier le soutien de ceux qui occupent des positions de pouvoir, de sorte à apporter un financement plus important et meilleur pour leur efforts.

Notre avenir

Le plan stratégique 2024-2027 part d'une vision renouvelée, d'une mission et de principes d'orientation qui vont guider les ambitions et la trajectoire de DDP tout au long de cette étape de travail.

Vision renouvelée, mission et principes d'orientation

VISION: DDP ambitionne un monde où les DDH peuvent contribuer à la justice sociale tout en jouissant de la sécurité, du bien-être, de la liberté et de la dignité.

Nous sommes fortement conscient.e. que les efforts inconditionnels des DDH dans leur travail quotidien jouent un rôle indispensable dans notre manière de reconcevoir notre monde et de lutter contre l'oppression qui résulte des injustices systémiques. Cela dit, ce sont ces mêmes DDH qui se heurtent souvent à une violence politique accrue, qui les expose à de graves risques dans les domaines physique, mental, psychosocial et numérique.

Le processus de planification stratégique a permis de parvenir à un consensus critique au sujet de la vision de changement de DDP : **s'éloigner délibérément du concept de l'« internet libre », tel**

qu'articulé depuis ses débuts et selon la précédente Stratégie, pour aller vers un axe résolument consacré au bien-être des DDH. Ce changement suppose de mener une profonde réflexion concernant les conditions qu'ambitionnent les DDH en termes de soutien à leur travail et à leurs efforts essentiels, sans renoncer à la priorité que constitue leur sécurité et leur bien-être dans son ensemble.

Un autre aspect qui est apparu de ce processus de vision renouvelée a été celui de l'importance de présenter une vision positive du changement, une vision proactive plutôt que réactive face à la menace, et qui exprime clairement l'intention de transformer le contexte actuel rencontré par les DDH tout en restant fermement attaché.e.s à une réalité possible.



MISSION: DDP est un programme international qui vise à consolider la résilience des défenseur.e.s des droits humains (DDH) en améliorant leur sécurité numérique à travers une approche intégrale et pérenne. Nous le réalisons à travers:⁷



Financement : Fournir des ressources financières pour une sécurité numérique intégrale.



Développement communautaire : Faciliter et soutenir la consolidation des réseaux et des communautés de sécurité numérique aux plans local, régional et mondial.



Accompagnement : Proposer un soutien et des ressources à la connaissance pour contribuer à la pérennité des coutumes et pratiques de sécurité numérique intégrale.

L'approche complémentaire de DDP en matière de financement d'accompagnement et de développement communautaire a évolué au fil des années par rapport à ses débuts. Chaque approche est délibérément listée dans cet ordre afin de représenter et de documenter l'histoire, l'apprentissage et l'évolution de DDP. Dans un premier temps, DDP ne fonctionnait que comme mécanisme de financement. Mais par son écoute active et son travail ciblé avec les DDH, DDP a appris que le financement seul était insuffisant, qu'il devait mener au développement d'une stratégie d'accompagnement. Plus récemment, en réponse aux demandes des DDH et à l'importance croissante de la collaboration et du renforcement des réseaux et des communautés, DDP a assumé un rôle de facilitateur et de soutien au développement communautaire aux plans local, régional et mondial.

À travers les discussions et les espaces de réflexion partagés avec les partenaires de DDP et les DDH dans l'écosystème, il est devenu évident qu'il y avait un manque de clarté concernant l'identité et

le rôle de DDP. Cette ambiguïté a été source de confusion par rapport à la question de savoir si DDP était une organisation, un programme ou un bailleur de fonds, etc. Dans un souci de clarté et de renforcement des efforts de DDP, il a été jugé impératif de préciser l'identité et le rôle de DDP en tant que **programme international**, dans l'espace et à travers sa déclaration de mission renouvelée.

L'engagement de DDP de **consolider la résilience des DDH** trouve ses racines dans sa vision du changement, qui ambitionne un contexte où les DDH ont la sécurité numérique essentielle requise dans leurs efforts de promotion de la justice sociale. Dans cette perspective, la résilience est complètement appréhendée, englobant les dimensions systémique, individuelle et collective. Dans ce contexte, la capacité de répondre, de reconstruire et de s'adapter façonne la manière dont la résilience est à la fois comprise et mise en pratique.

7 Cet élément de la mission est également celui des démarches suivies pour réaliser la mission.

Comme défini dans tout ce processus, la proposition de travail centrale de DDP s'articule autour de **la sécurité numérique des DDH du point de vue holistique et pérenne**. Cette approche implique une analyse complète, encadrée dans une perspective féministe et décoloniale, des risques rencontrés par les DDH. Elle considère la nature interconnectée et intersectionnelle des injustices et de l'oppression

qui affecte à la fois les individus et les collectifs sur la base de leurs identités uniques et partagées. Cette perspective habilite une compréhension plus effective des réponses appropriées et des mesures d'atténuation permettant de s'attaquer aux menaces de sécurité numérique.

Cela signifie ce qui suit :



Il est fondamental de reconnaître l'importance d'un abord interdisciplinaire des menaces, des risques et de la violence rencontrée par les DDH, de même que les stratégies nécessaires pour en minimiser l'impact. L'équipe de DDP souhaite mettre en lumière ce que signifie comprendre que ces menaces non seulement émanent de la sphère numérique mais ont aussi de fortes répercussions sur les multiples facettes de la vie des DDH. Une approche complète englobe des considérations liées à la sécurité physique, à la sécurité de l'information et numérique, aux mesures juridiques, à la prise en charge de soi et au bien-être dans son ensemble



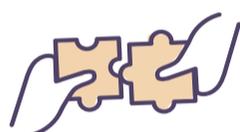
La durabilité est un engagement essentiel axé sur la consolidation et le soutien des processus, pouvant s'étendre sur une longue période, tout en maintenant l'équilibre avec l'environnement et les ressources (qui incluent les ressources humaines, environnementales et financières). Dans le contexte de DDP, cela inclut les efforts de renforcement des systèmes et pratiques de sécurité numérique des DDH d'une manière qui va venir s'intégrer dans leur travail, contribuant ainsi à la durabilité d'ensemble de leurs stratégies.

Ainsi, DDP fournit des ressources financières, un soutien d'accompagnement et facilite les stratégies de développement communautaire qui travaillent à la consolidation de la sécurité numérique des DDH par une approche intégrale. Cela comprend la protection des systèmes, les réseaux et les canaux de communication informatiques contre les attaques malveillantes, tout en prenant en considération la sécurité physique et psycho-émotionnelle, les mesures légales, l'auto-prise en charge et le bien-être général des DDH.

Enfin, il est de la plus haute importance pour DDP de transmettre son rôle de facilitateur pour obtenir des réseaux, des communautés et des pratiques plus robustes. Ce rôle tourne autour de la reconnaissance de la richesse de la sagesse et de l'expertise au sein des communautés des DDH et entre elles. DDP sert de partenaire et d'allié quant il s'agit de tisser et de connecter ces réseaux, encourageant les échanges entre eux et soutenant leur co-création et leur développement.

Principes d'orientation

Les principes fondateurs de DDP ont évolué au fil des années pour s'inscrire dans le droit-fil de son apprentissage permanent et de sa démarche. Les principes d'orientation actuels du programme ont été passés en revue au cours d'un processus participatif impliquant les membres de l'équipe de DDP. Ces mises à jour sont conçues pour un meilleur alignement sur la vision renouvelée et la mission de DDP, dont le focus est placé sur le féminisme et la décolonialité dans tout le travail réalisé. **Les principes d'orientation de DDP comprennent :**



Collaboration : Un engagement solide envers la promotion de la solidarité, la connexion, la coopération et un sens de la communauté dans des espaces de dialogue. Pour DDP, la violence épistémique et l'injustice sont des barrières à la véritable collaboration. Nous apprécions à sa juste valeur la différence de connaissances, cherchons à décentrer les discours dominants et à encourager l'inclusion des modes de connaissance, de production et de consommation marginaux.



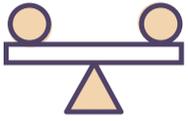
Confidentialité : Un engagement à gérer toute information entrante de manière responsable et à la protéger contre toute divulgation inadvertante à des parties non-autorisées. Dans toute coordination distante ou initiative en ligne, garantir et chiffrer les canaux utilisés à l'aide de logiciels gratuits et de source ouverte constituent une priorité. Les outils commerciaux ou privés sont à éviter autant que possible, en particulier en cas d'historique d'infraction à la vie privée des utilisateurs.



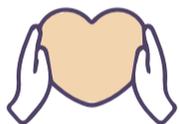
Axe placé sur la communauté : Le bien-être, l'indépendance, l'autonomisation et la dignité des personnes pour et avec lesquelles nous travaillons sont de la plus haute importance. Dans toutes nos activités et dans tous nos engagements, nous voulons créer des espaces sûrs et respectueux où les personnes puissent s'engager en tant que personnes et en tant que militantes politiques tout en se sentant sûres et autonomisées.



Diversité : Englober l'unicité des individus et leur distinction au sein des communautés et des groupes, la diversité allant de caractéristiques comme la race, l'ethnie, le genre, l'âge, la situation de handicap, l'orientation sexuelle, le statut socioéconomique, l'éducation, et toute facette contribuant à l'identité, aux valeurs et aux expériences d'une personne. DDP a la conviction de l'importance de la diversité et de l'inclusivité dans ses réseaux, au sein de ses équipes, dans ses idées et dans ses approches. Nous travaillons d'une manière qui encourage la non-discrimination, la liberté d'expression, la participation et l'égalité.



Égalité : À titre de mesure de justice, elle concerne le traitement juste, l'accès, l'opportunité et la protection de toutes les personnes. DDP a pris l'engagement d'une approche féministe et intersectionnelle comme base épistémologique de nos analyses et du développement de nos programmes. Notre approche de la sécurité numérique et de la protection d'ensemble des DDH s'est développée selon un prisme qui cherche à rendre visibles les diverses couches de la discrimination structurelle et discursive basée sur l'identité de genre et l'expression, l'orientation sexuelle, l'identité de race, l'ethnicité, la géographie, la langue, la culture, la religion, la caste, le statut socioéconomique, l'emploi, l'âge, la situation de handicap/non-handicap et la neuro(a)typicalité, entre autres.



Absence de préjudice : C'est le fait de comprendre que nos programmes ne sont pas neutres dans les contextes où ils sont mis en place, qui sont invariablement caractérisés par l'injustice et le conflit sous leurs diverses formes. Notre objectif consiste à prévenir ou à limiter les résultats négatifs involontaires à travers une démarche décoloniale qui, par le biais de la régionalisation de DDP, centre et priorise la connaissance et les solutions des communautés pour lesquelles et avec lesquelles nous travaillons.



Ne pas revendiquer mais faciliter : Encourager les individus, les organisations et les réseaux à avoir et acquérir la propriété de leurs propres interventions et activités tout en soutenant leurs stratégies et leurs efforts.



Ouverture : Attitude de curiosité, innovation, réflexion et apprentissage transparent dans notre travail individuel et collectif. C'est un positionnement opposé à l'extraction, l'exploitation, la privatisation, le contrôle et la restriction des ressources et des connaissances, qui met l'accent sur la dimension politique visant à rendre l'information accessible au public et à adopter, développer et maintenir des outils libres/gratuits et de source ouverte qui s'adaptent et vont dans la lignée des besoins évolutifs des communautés qui les utilisent.



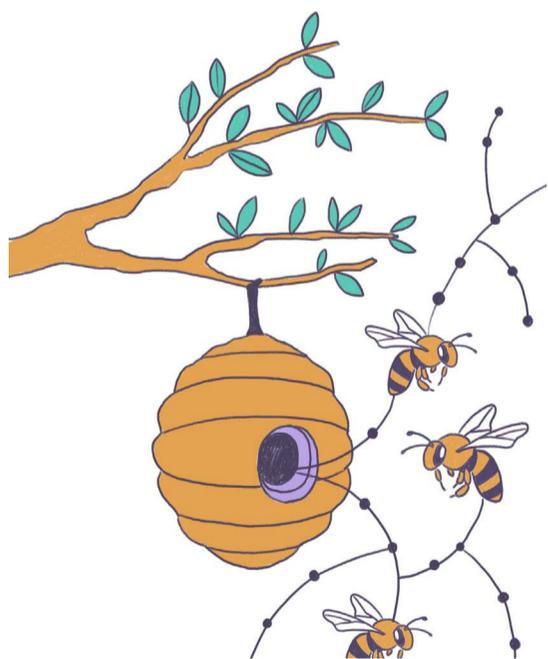
DDP a pris l'engagement de travailler pour un axe centré sur les démarches féministe et décoloniale. Ces approches cherchent à mettre en exergue à la fois les relations de domination patriarcale et coloniale et leurs effets directs sur les configurations sociales contemporaines de sorte à en atténuer les conséquences. Adopter ces approches suppose faire des efforts actifs pour éviter de reproduire des comportements misogynes, racistes, colonialistes et xénophobes tout en travaillant simultanément pour les démanteler à travers les outils, les pratiques et les systèmes de DDP et au-delà : lors de la mise en œuvre des projets, de l'allocation des budgets, de la gestion des équipes, des structures décisionnelles, des formations, de la production de connaissances, etc.

Tout au long de notre période stratégique précédente (2020-2023), nous avons prêté une grande attention à l'inclusion de la perspective féministe dans nos projets et nos activités. Nous avons développé une stratégie GEDI spécifique, à présent fusionnée dans cette stratégie générale, et lancé des recommandations pour guider nos partenaires en matière de parité dans leurs activités. Nous avons aussi soutenu des collectifs et organisations féministes et diverses initiatives infrastructurelles féministes, et favorisé une communauté de téléassistance féministe pour les personnes qui ont des problèmes de violence virtuelle basée sur le genre. Nous avons aussi commencé à animer des débats internes sur la décolonisation à travers des séminaires et une production de contenus voués à nous aider à parvenir à une compréhension commune de ce que signifie la décolonisation pour une organisation comme DDP.

Pour cette période stratégique, notre focus reste l'approfondissement des approches féministes et décoloniales lors de la mise en œuvre de notre programme. Cependant, nous devons compléter cela par une démarche de justice environnementale partant du point de vue de l'écologie politique. La crise climatique,

la lutte pour l'accès à et le contrôle de la nature, le modèle extractiviste et la poursuite des militant.e.s environnementaux/-ales et populations autochtones nous poussent à inclure cette perspective dans notre programme. Nous comprenons que le capitalisme n'est possible que par l'exploitation de la nature, une division internationale exploitative du travail et la soumission des femmes et des personnes LGBTQIA+. Il est donc impératif d'établir des liens entre les approches féministe et décoloniale, et d'inclure la perspective de la justice environnementale et écologique.⁸

Côté opérationnel, nous sommes pleinement conscient.e.s que prendre l'axe du féminisme et de la décolonisation dans un programme hébergé par une organisation internationale basée en Europe et financée par diverses agences et départements d'État constitue un challenge sous bien des aspects. Nous reconnaissons aussi que nous devons apprendre à traiter avec le pouvoir, à la fois collectif et individuel, et explorer et adopter des arrangements institutionnels propices à l'atténuation des impacts de différentes oppressions structurelles dans lesquelles nous nous trouvons imbriqué.e.s.



Néanmoins, nous avons commencé à avancer dans cette direction ces dernières années, et pris l'engagement de continuer à progresser au cours de la période stratégique 2024-2027. Nous chercherons à réaliser nos ambitions non seulement en renforçant la connaissance et les capacités de l'équipe de DDP dans les domaines du féminisme et de la décolonialité mais aussi en adoptant un cadre de justice du travail, en institutionnalisant les pratiques de travail polyglottes, en consolidant un processus décisionnel décentralisé, en révisant en permanence nos procédures d'octroi de fonds dans un souci de sensibilité contextuelle et culturelle, et en améliorant les mécanismes de dépôt de plaintes internes, entre autres choses. **Nous avons inclus l'Objectif stratégique 4 pour travailler sur cette question.**

8 Pour aller plus loin sur cette question, lire Mies, M. (2014). Patriarchy and accumulation on a world scale: *Women in the international division of labour*. Zed Books.

Avec qui nous travaillons

Dans la lignée de sa mission, DDP épaulé les DDH qui travaillent dans différents mouvements et sur différentes questions. Et ce, parce que la base du travail des DDH n'est pas isolée mais au contraire intersectionnelle et interconnectée, et qu'elle vise à démanteler et à transformer les injustices systémiques. À travers nos efforts de régionalisation, qui constituent le socle de nos convictions et de notre effort de connaissance et d'expertise locales, chaque équipe régionale identifie ses collectifs prioritaires sur la base du contexte qui la caractérise. Cette liste vise à établir

- **Activistes qui mettent l'information à la disposition du public.**
- **Communautés à descendance africaine**
- **Communautés en situation de handicap**
- **Militant.e.s environnementaux/-ales et défenseur.e.s des droits fonciers**

Au cours de ce processus de planification stratégique, un point de vue crucial a émergé concernant l'influence que la définition des populations prioritaires et des priorités institutionnelles peut exercer sur les agendas des mouvements et organisations d'envergure locale. Par conséquent il est de la plus haute importance

Le Parcours du changement

Un Parcours du changement est un cadre de travail qui oriente les efforts d'une organisation vers la justice sociale en adoptant une démarche qui reconnaît la nature non linéaire et intrinsèquement dynamique du changement social. Il insiste sur l'impératif de l'adaptabilité, de la flexibilité et de l'évolution constante dans la quête de justice sociale. Le Parcours du changement est délibérément confectionné pour sous-tendre une vision politique commune de la justice, assurant sa résonance et sa malléabilité tout en offrant une feuille de route collective claire.

* Remarque : Nous comprenons la nature interconnectée et intersectionnelle qui existe entre les communautés. Cette liste ne cherche à cloisonner aucune communauté ni à créer aucune généralisation.

une série d'options normalisées qui facilitent une communication rationalisée au sujet des priorités régionales. La liste est vouée à rester ouverte à toute modification et variation de sorte à refléter les changements au niveau des populations prioritaires dans les différentes régions, tout en conservant une approche rédactionnelle cohérente qui soit une garantie de clarté et de compréhension dans toutes les régions. Il est important de souligner que chaque région conserve son autonomie au sujet des collectifs qu'elle priorise. **Liste des collectifs prioritaires*** :

- **Féministes et militant.e.s pour les droits des femmes**
- **Militant.e.s LGBTQIA+**
- **Communautés autochtones**
- **Répondant.e.s rapides et formateurs/trices en sécurité intégrale**

de communiquer d'une manière effective le processus de priorisation de DDP, un processus pensé pour apporter une réponse aux besoins et aux réalités des contextes plutôt que visant à imposer un agenda prédéterminé de collectifs et questions à aborder.

Un Parcours du changement se compose d'un Objectif général, d'Objectifs spécifiques et des stratégies nécessaires et suffisantes pour les réaliser. Collectivement, ces éléments constituent le cadre fondateur du plan stratégique.

À titre de référence, veuillez consulter l'Annexe A pour passer en revue la cartographie du Parcours du changement.

Objectif général

Contribuer à consolider la résilience des DDH en améliorant leur sécurité numérique à travers une approche intégrale et pérenne. L'Objectif général va dans la lignée de la mission de l'organisation et contribue activement à la

réalisation de sa vision en vue du changement social. Le Parcours du changement de DDP englobe quatre objectifs spécifiques ainsi que leurs stratégies correspondantes, détaillées ci-dessous.

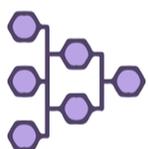
S.01

Objectif stratégique 1 : Affecter plus de ressources souples et pertinentes à la sécurité numérique intégrale des DDH en danger (atténuation).

Une priorité clé de notre travail consiste à fournir des ressources pour aider les DDH à atténuer les menaces et à prévenir l'aggravation des incidents de sécurité, et donc à minimiser les dommages. Résultat : nous allons rester engagés envers notre mandat originel, apportant le financement permettant de répondre aux besoins de sécurité numérique des DDH, reconnaissant leurs contextes et réalités individuelles. Nous considérons que la connaissance est une ressource critique pour répondre effectivement aux attaques ou incidents de sécurité. C'est pourquoi nous allons continuer à développer et à diffusion des ressources précieuses sous forme

de manuels et d'orientations.

Dans le travail avec les DDH, il est impératif de reconnaître les multiples facettes de leurs besoins, dont beaucoup vont au-delà de notre mandat. Dans ces cas, nous allons continuer à fournir des références aux organisations et réseaux partenaires spécialisés dans des domaines tels que la sécurité physique et psycho-émotionnelle. Dans le royaume numérique, nous allons continuer à répondre aux besoins spécifiques par une offre prompt de conseils de la part de notre équipe locale d'expert.e.s.



Stratégies:

1.1. Fournir le financement apte à soutenir les besoins de sécurité des DDH en cas d'incidents de sécurité empreints d'impacts numériques.

1.2. Faciliter la fourniture de ressources pour l'identification de facteurs de risque et le développement de stratégies d'atténuation (trousse de premiers soins numériques, soins technologiques ou Tech Care, sécurité féministe et protection féministe intégrale, etc.).

1.3. Répondre aux demandes ad-hoc de la part des DDH confronté.e.s à des risques et menaces de sécurité, en garantissant un appui spécifique au contexte et pertinent (1:1, références, etc.).

1.4. Fournir le financement pour les initiatives nationales, régionales ou mondiales qui soutiennent la sécurité numérique des DDH en danger.⁹

⁹ Actuellement, les DDH emploient deux mécanismes pour soutenir cet effort : Fonds de partenariats régionaux (RPF) et Fonds partenariats mondiaux (GPF). Sur la base des évaluations et de l'apprentissage acquis, les RPF se sont avérés être un mécanisme de financement effectif et pertinent et va le rester en tant que tel. Les GPF vont subir un examen et une analyse au cours de la période de planification stratégique de sorte à évaluer leur trajectoire future.

Cet objectif vient souligner une question centrale du débat avec DDP, liée à sa réponse aux menaces et attaques rencontrées par les DDH. Une réflexion significative a été menée sur la question de savoir si DDP possède la capacité d'apporter une réponse effective aux urgences. On a pu observer que les équipes régionales se trouvent substantiellement pressées de fournir des réponses rapides, mais cette attente ne s'inscrit pas dans le droit-fil des actuels processus opérationnels du programme, notamment l'examen des propositions et l'attribution du financement. Résultat : la valeur première de ce financement n'est pas nécessairement la rapidité mais plutôt sa flexibilité et sa pertinence à l'heure de fournir un soutien à la sécurité numérique à travers une approche intégrale. De plus, elle souligne la confiance que les DDH placent dans DDP et sa compréhension du contexte.

Une autre réflexion importante a été de reconnaître que les incidents de sécurité ne sont pas exclusivement numériques ; DDP, dans la lignée de son mandat et de l'expertise de son équipe, s'axe en premier lieu sur les réponses numériques. On en veut pour exemple un incident environnemental ayant un impact numérique, clarifiant que le domaine numérique n'est pas la cause mais plutôt l'effet. DDP répond à cet aspect des choses en allouant des fonds permettant de gérer ces situations.

Cet objectif et ses stratégies insistent aussi sur l'importance de répondre aux risques et aux menaces de manière effective, à l'aide de ressources complémentaires telles que les manuels et les procédures. Le but est de réduire les répercussions des attaques ou de prévenir leur recrudescence, et donc d'éviter de plus grands dommages. Dans ce contexte, une stratégie intégrale englobe l'apport d'un soutien et d'une orientation de la part des Facilitateurs et Facilitatrices de la protection numérique et de l'équipe de DDP au complet. Par le dimensionnement de leurs réseaux extensifs, tant personnels que professionnels, ils et elles étendent un support précieux aux DDH qui vivent des situations spécifiques d'attaques ou de menaces. En outre, lorsqu'elles et ils rencontrent des besoins allant au-delà de la portée de l'expertise de DDP, les équipes réfèrent les DDH vers des ressources et personnes spécialisées dans divers domaines comme la sécurité physique, psychologique ou le soutien psychosocial, le conseil juridique, et bien d'autres encore. Cette approche intégrale garantit que les DDH puissent recevoir une aide complète à la mesure de leurs circonstances uniques, améliorant en dernier ressort leur capacité à éviter et atténuer les risques et menaces aux multiples visages qu'ils et elles rencontrent.

S.02

Objectif stratégique 2 : Consolider et aider à la connaissance de la sécurité numérique des DDH, développer leurs capacités et leurs pratiques dans un contexte intégral (prévention).

La fourniture de ressources est un axe central de notre approche, par le financement d'outils notamment, afin d'aider les DDH à identifier et à mettre en œuvre des pratiques de prévention qui vont venir jaloner l'ensemble de leur travail. Nous allons aussi continuer à mettre en place

notre Modèle d'accompagnement de la protection numérique, qui est une stratégie complète axée sur l'amélioration de la sécurité numérique (et d'ensemble) des collectifs et des organisations de DDH.¹⁰

10 Veuillez lire le manuel du [Programme d'accompagnement de la protection numérique de DDP](#) pour de plus amples informations.



Stratégies

2.1. Accorder des fonds de protection durable aux DDH dans la lignée des priorités régionales.

2.2. Fournir un accompagnement pour consolider la sécurité numérique des DDH à travers une démarche holistique qui encourage l'internalisation de la connaissance, des pratiques et des coutumes.

2.3. Faciliter la fourniture de ressources visant à consolider la sécurité numérique des DDH ainsi que leur infrastructure et leur utilisation de

Le critère de durabilité inhérent à la Mission de DDP implique de consolider les systèmes et pratiques de sécurité numérique existants, tout en introduisant aussi les connaissances vouées à prévenir les risques et incidents de sécurité numérique. Ces connaissances et pratiques sont des éléments fondamentaux de l'approche de DDP et elles visent à soutenir l'intégration des DDH à travers leurs instruments et leur travail. Pour parvenir à cet objectif, DDP fournit le financement, l'accompagnement et les ressources qui priorisent la consolidation à long terme de la sécurité numérique des DDH.

Le programme d'accompagnement de DDP, identifié comme ressource fondamentale et cruciale par les partenaires, offre une réponse intégrale et durable aux menaces numériques. Le programme place un accent dédié sur l'amélioration de la sécurité numérique (et générale) des collectifs et organisations de DDH.

Au cours du développement de la stratégie, la distinction entre « protection » et « sécurité » a été soigneusement prise en considération. Les équipes régionales ont souligné que la « protection » englobe ou implique des éléments comme les procédures d'évacuation et le relogement temporaire des individus, sans oublier de répondre

logiciels gratuits et de source ouverte grâce à une approche holistique (qui comprend les ressources développées/documentées/recueillies à travers le programme d'accompagnement, les éléments cliniques de prévention, etc.).

2.4. Renforcer les connaissances des DDH et leur accès aux logiciels et ressources gratuits et de source ouverte.

à des besoins comme la protection contre les maladies, la contagion, la faim ou le froid, entre autres. Ce sont des domaines qui sont clairement au-delà de la portée de la couverture de DDP. Pour ces motifs, le Parcours du changement s'axe sur la « sécurité » plutôt que sur la « protection ».

C'est dans la lignée des principes d'ouverture de DDP que la stratégie visant à consolider les connaissances des DDH et leur accès à des ressources et logiciels libres et de source ouverte a été proposée et priorisée. DDP a déjà amorcé cette initiative mais avec une visibilité et une documentation limitées. Donc son introduction comme stratégie formelle est la preuve de cette volonté de garantir que ce travail soit reconnu et accepté.

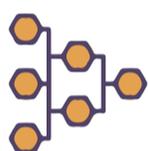


S.03

Objectif stratégique 3 : Aider au renforcement des connaissances, des capacités et des pratiques de sécurité numérique au sein de réseaux et de communautés d'envergure locale, régionale et mondiale.¹¹

Nous allons maintenir nos efforts pour faciliter et soutenir la création et l'expansion de réseaux de réponse rapide pour aider à la sécurité

numérique des DDH ; tout en retenant, honorant et encourageant la connaissance et l'expertise locales dans les régions où nous travaillons.



Stratégies:

3.1. Apporter un soutien (financier et technique) et développer les capacités des membres des réseaux de réponse rapide.

3.2. Développer une stratégie pour la participation et l'implication de DDP dans ces réseaux de réponse rapide.

3.3. Fournir le financement à la collaboration, l'échange de connaissances, la recherche et la diffusion des apprentissages.

Par ce troisième objectif, le rôle de DDP comme facilitateur pour consolider les réseaux de réponse rapide tout en respectant, honorant et encourageant simultanément la connaissance et l'expertise dans les différentes régions est un élément central de l'approche adoptée. Plus spécifiquement, DDP étend son soutien au Réseau de réponse rapide (RaReNet), CiviCERT, l'assistance à la sécurité numérique pour la société civile et la communauté mondiale de téléassistance féministe pour aider les personnes qui se heurtent à la violence basée sur le genre en ligne.

La formulation d'une approche stratégique où DDP et son équipe prennent une part active dans les réseaux existants qui contribuent à la consolidation de la sécurité numérique des DDH constitue un besoin évident qui a été identifié au cours du processus de planification stratégique. Cette clarté est essentielle pour pouvoir formaliser et affiner la structure de l'engagement de DDP dans ces réseaux. Cela permettra à DDP d'opérer avec une plus grande précision stratégique, assurant que les opportunités clé de collaboration soient bien exploitées.

¹¹ DDP reconnaît l'importance des niveaux local, régional et mondial sans assigner de priorités spécifiques, car ils sont tous interconnectés et liés entre eux. Un aspect critique de notre travail consiste à garantir que nos efforts ne perpétuent pas le cloisonnement qui renforce les mêmes injustices et pratiques nuisibles.

En général, les fonds alloués par DDP dans ce domaine de travail sont utilisés pour les membres en formation des réseaux de réponse rapide, et les activités auto-organisées de financement ou réunions entre membres du réseau. Ces fonds peuvent aussi soutenir la diffusion des conclusions des recherches menées et leçons tirées par les réseaux eux-mêmes, améliorant ainsi et élargissant

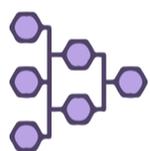
leur impact et leur portée. Cela s'étend aux autres communautés et réseaux qui travaillent pour consolider la sécurité numérique des DDH, qu'ils soient directement ou indirectement liés à DDP. DDP accepte en toute humilité que cela fasse partie d'un écosystème plus vaste et son objectif consiste à contribuer au renforcement général de la sécurité numérique des DDH.

S.04

Objectif stratégique 4 : Renforcer l'infrastructure, la résilience et la durabilité de DDP.

Nous approfondissons notre travail en reconnaissant l'importance de regarder en nous pour renforcer notre résilience et notre durabilité. En priorisant nos fondamentaux, nous améliorons notre capacité et notre aptitude à fournir un support robuste aux DDH. Guidés

par les approches féministe et décoloniale, nous allons développer des politiques et processus qui impulseront nos pratiques internes, notre structure et notre culture.



Stratégies:

4.1. Développer les approches féministe et décoloniale de DDP et les introduire dans les opérations internes et dans la mise en œuvre des projets à travers un prisme intersectionnel (politiques, procédures, etc.).

4.2. Développer et mettre en œuvre un cadre de justice du travail qui guide les pratiques de DDP (et comprennent la juste rémunération et la gestion des ressources humaines).

4.3. Développer et mettre en œuvre des pratiques de soin collectives (dont la gestion de la charge de travail, l'institutionnalisation des pratiques professionnelles, les approches de gestion de projet, le soutien de la santé mentale, etc.).

4.4. Renforcer la connaissance et les capacités des membres de l'équipe de DDP dans les domaines du féminisme, de la décolonialité, de la sécurité numérique, du soin collectif, de l'apprentissage et de l'évaluation.

4.5. Déployer des modèles et des procédures de leadership et décisionnels clairs (notamment un examen et une mise à jour de la structure de DDP, ses rôles et ses fonctions, etc.).

4.6. Renforcer la capacité institutionnelle pour l'innovation et la créativité en mettant en place des espaces d'équipe dédiés et des pratiques voués à étayer l'apprentissage, la planification stratégique et la réflexion.

Cet objectif insiste sur le besoin urgent de consolider DDP en interne, en reconnaissant les efforts dédiés de nombreux équipiers au fil des années, qui ont poussé DDP sur la voie d'une croissance substantielle et stratégique. On soulignera à ce titre, pour la première fois depuis la création de DDP, que la consolidation interne prend le pas en tant qu'objectif stratégique. Cet objectif en tête, il est temps de s'embarquer sur la voie de la pérennité de tout ce qui a été réalisé depuis une perspective durable, décoloniale, féministe et intersectionnelle. Cela suppose de défendre une culture qui accorde la priorité au bien-être et au soin de ses membres, avec l'attribution des ressources nécessaires, du financement opportun et du temps requis pour soutenir cet effort.

Puisqu'il est important de le souligner, ces aspirations vont au-delà des bonnes intentions ; elles doivent être étayées par des processus, des mécanismes, des politiques et des accords visant à garantir les conditions nécessaires pour leur mise en œuvre dans le travail quotidien. Tout au long de ce processus, deux tensions primaires ont été identifiées au sein de l'équipe :

l'absence de clarté concernant la prise de décisions, les niveaux de responsabilité, et la définition précise des rôles/postes ;

le manque de transparence et une perception d'« injustice » eu égard à la structure de rémunération et l'assurance des droits du travail.

De plus, des inquiétudes ont été soulevées concernant des cas évidents d'épuisement parmi les membres de l'équipe, avec les doutes qui s'ensuivent par rapport à la réponse institutionnelle appropriée.

Ainsi, DDP a voulu formuler des stratégies qui priorisent une plus grande clarté et établissent une infrastructure robuste dans les domaines cités. Ces stratégies ont pour objet d'encourager une plus forte institutionnalisation de pratiques effectives pour mieux gérer et résoudre ces tensions. Aborder ces questions offre une opportunité significative de consolider DDP dans son ensemble.

Enfin, il a aussi été souligné, particulièrement dans une région, que l'investissement dans des systèmes de source ouverte était impératif pour contribuer à la pérennité et à la résilience de DDP. De même, dans une autre région, on a observé un solide désir de faire évoluer DDP vers une organisation plus polyglotte et plus accessible. Les débats sur la manière d'aborder ces suggestions restent à venir, mais il a clairement été mis l'accent sur la priorité des pratiques de travail polyglottes dans le cadre de l'objectif de soin collectif.



ANNEXE A

Le Parcours du changement



Objectif général	Objectifs stratégiques	Stratégies
<p>Aider à consolider la résilience des défenseur.e.s des droits humains (DDH) en améliorant leur sécurité numérique en partant d'une approche intégrale et pérenne.</p>	<p>1. Affecter plus de ressources souples et pertinentes à la sécurité numérique intégrale des DDH en danger (atténuation).</p>	<p>1.1. Fournir le financement qui va soutenir les besoins en sécurité des DDH en cas d'incidents de sécurité doublés d'impacts numériques.</p> <p>1.2. Faciliter la fourniture de ressources pour l'identification de facteurs de risque et le développement de stratégies d'atténuation (trousse de premiers soins numériques, soins technologiques ou Tech Care, sécurité féministe et protection féministe intégrale, etc.).</p> <p>1.3. Répondre aux demandes ad-hoc de la part des DDH confrontées à des risques et menaces de sécurité, en garantissant un appui spécifique au contexte et pertinent (1:1, références, etc.).</p> <p>1.4. Fournir le financement pour les initiatives nationales, régionales ou mondiales qui sous-tendent la sécurité numérique des DDH en danger.</p>
	<p>2. Consolider et aider à la connaissance de la sécurité numérique des DDH, développer leurs capacités et leurs pratiques dans un contexte intégral (prévention).</p>	<p>2.1. Accorder des fonds de protection durable aux DDH dans la lignée des priorités régionales.</p> <p>2.2. Fournir un accompagnement pour consolider la sécurité numérique des DDH à travers une démarche holistique qui encourage l'internalisation de la connaissance, des pratiques et des coutumes.</p> <p>2.3. Faciliter la fourniture de ressources visant à consolider la sécurité numérique des DDH ainsi que leur infrastructure et leur utilisation de logiciels gratuits et de source ouverte grâce à une approche holistique (qui comprend les ressources développées/documentées/ recueillies à travers le programme d'accompagnement, les éléments cliniques de prévention, etc.).</p> <p>2.4. Renforcer les connaissances des DDH et leur accès aux logiciels et ressources gratuits et de source ouverte.</p>

Objectif général	Objectifs stratégiques	Stratégies
	<p>3. Aider au renforcement des connaissances, des capacités et des pratiques de sécurité numérique au sein de réseaux et de communautés d'envergure locale, régionale et mondiale.</p>	<p>3.1. Apporter un soutien (financier et technique) et développer les capacités des membres des réseaux de réponse rapide.</p> <p>3.2. Développer une stratégie pour la participation et l'implication de DDP dans ces réseaux de réponse rapide.</p> <p>3.3. Fournir le financement à la collaboration, l'échange de connaissances, la recherche et la diffusion des apprentissages.</p>
	<p>4. Renforcer l'infrastructure, la résilience et la durabilité de DDP.</p> <p><i>Nous approfondissons notre travail en reconnaissant l'importance de regarder en nous pour renforcer notre résilience et notre durabilité. En priorisant nos fondamentaux, nous améliorons notre capacité et notre aptitude à fournir un support robuste aux DDH. Guidés par les approches féministe et décoloniale, nous allons développer des politiques et processus qui impulseront nos pratiques internes, notre structure et notre culture.</i></p>	<p>4.1. Développer les approches féministe et décoloniale de DDP et les introduire dans les opérations internes et dans la mise en œuvre des projets à travers un prisme intersectionnel (politiques, procédures, etc.).</p> <p>4.2. Développer et mettre en œuvre un cadre de justice du travail qui guide les pratiques de DDP (et comprennent la juste rémunération et la gestion des ressources humaines).</p> <p>4.3. Développer et mettre en œuvre des pratiques de soin collectives (dont la gestion de la charge de travail, l'institutionnalisation des pratiques professionnelles, les approches de gestion de projet, le soutien de la santé mentale, etc.).</p> <p>4.4. Renforcer la connaissance et les capacités des membres de l'équipe de DDP dans les domaines du féminisme, de la décolonialité, de la sécurité numérique, du soin collectif, de l'apprentissage et de l'évaluation.</p> <p>4.5 Déployer des modèles et des procédures de leadership et décisionnels clairs (notamment un examen et une mise à jour de la structure de DDP, ses rôles et ses fonctions, etc.).</p> <p>4.6 Renforcer la capacité institutionnelle pour l'innovation et la créativité en mettant en place des espaces d'équipe dédiés et des pratiques voués à étayer l'apprentissage, la planification stratégique et la réflexion.</p>

ANNEXE B

Stratégie de Langage commun



L'importance du langage

Le langage que nous utilisons et la manière dont nous le définissons façonnent notre compréhension et nos pratiques en tant qu'organisations et communautés, au-delà des contextes et des moments. Animé par son engagement de transparence, de redevabilité et d'évolution constante en matière d'apprentissage, le Programme des défenseur.e.s numériques (Digital Defenders Partnership ou DDP pour les sigles en anglais) a développé un lexique qui reprend son Langage commun et vient compléter son plan stratégique 2024-2027. Dans ce document, DDP recueille les définitions collectives de chaque terme afin de créer une compréhension claire de sa terminologie et de sa démarche. C'est un document vivant, voué à évoluer au fil du temps pour refléter l'apprentissage et l'évolution constants de DDP.

Remarque : Un lexique complet de l'organisation est également en cours de rédaction, et inclura les termes de ce Langage commun qui accompagne le plan stratégique 2024-2027.

Sommaire

A	p.38 p.39	B	p.39	C	p.39 p.40
<ul style="list-style-type: none">• Accessibilité• Accompagnement• Approche décoloniale• Approche féministe• Approche de la justice climatique• Approche intersectionnelle• Attaque• Attaque numérique		<ul style="list-style-type: none">• Base communautaire		<ul style="list-style-type: none">• Capacité• Centre de réponse aux incidents informatiques de la société civile (CiviCERT)• Centré sur les personnes• Collaboration• Confidentialité• Crise	
D	p.40	E	p.41	F	p.41
<ul style="list-style-type: none">• Défenseur.e des droits humains• Démarche intégrale• Développement communautaire• Diversité• Droits numériques• Durabilité		<ul style="list-style-type: none">• Écologie politique• Écosystème• Égalité		<ul style="list-style-type: none">• Fonds	

H	p.41	I	p.41	J	p.41
<ul style="list-style-type: none"> • Hivos 		<ul style="list-style-type: none"> • Incident de sécurité numérique • Intégrité 		<ul style="list-style-type: none"> • Justice handie • Justice sociale 	
L	p.42	M	p.42	N	p.42 p.43
<ul style="list-style-type: none"> • LGTBQIA+ 		<ul style="list-style-type: none"> • Menace • Mentorat • Modèle d'accompagnement de la protection numérique 		<ul style="list-style-type: none"> • Ne pas faire de mal • Ne pas revendiquer mais faciliter 	
O	p.43	P	p.43	R	p.44
<ul style="list-style-type: none"> • Organisation accompagnée • Ouverture 		<ul style="list-style-type: none"> • Parcours du changement • Programme international • Protection • Protection intégrale 		<ul style="list-style-type: none"> • Régions • Régionalisation • Résilience • Risque 	
S	p.44	U	p.45	V	p.45
<ul style="list-style-type: none"> • Sécurité • Sécurité numérique • Sécurité physique • Soins de soi et bien-être • Sûr.e • Sûreté 		<ul style="list-style-type: none"> • Urgence 		<ul style="list-style-type: none"> • Vulnérabilité 	

A

Accessibilité: Approche ou étendue selon laquelle une personne ou une communauté peut avoir accès à des ressources, de l'information, des espaces. Cela comprend les sphères physique et virtuelle, et place l'accent sur la responsabilité collective pour aborder les barrières systémiques et assurer l'accessibilité de ces éléments aux individus ou communautés qui en sont dépourvus du fait des systèmes d'oppression.¹

Accompagnement: Mentorat des organisations de la société civile pour établir des pratiques de protection numérique durables.²

Approche décoloniale: Positionnement épistémologique et politique qui vise à souligner l'héritage continu de la domination coloniale et ses effets directs sur les structures et les systèmes sociaux contemporains, parallèlement au développement de stratégies vouées à en surmonter les conséquences et à les démanteler. Adopter cette approche suppose de s'efforcer activement pour ne pas reproduire les comportements racistes, colonialistes et xénophobes lors de la mise en place des projets, de l'allocation des budgets, de la gestion des équipes, des structures décisionnelles, des formations, de la production de connaissances, etc.

Approche féministe: Le positionnement politique et épistémologique qui cherche à souligner les relations de domination patriarcale et leurs effets directs sur les configurations sociales contemporaines et à en atténuer les conséquences.

Approche de la justice climatique: Cadre de travail politique, social et déontologique qui part du principe selon lequel la crise climatique est le résultat du capitalisme et du cumul de ses injustices systémiques générales et intersectionnelles. Dans ce contexte, surmonter la crise climatique exige une approche de la justice climatique intersectionnelle, qui place le leadership, les solutions et les besoins des plus touchés au centre de tout.⁴

Approche intersectionnelle: Méthode d'analyse féministe qui cherche à visibiliser le chevauchement des formes de discrimination basées sur l'identité sociale et politique d'une personne (y compris celles liées à la race, la situation de handicap, l'ethnicité, l'identité de genre, la religion, l'orientation sexuelle, etc.) afin d'identifier et de s'attaquer aux causes fondamentales sous-jacentes des injustices.⁵

Attaque: Tentative de « fermer l'espace sociopolitique » où travaillent les défenseur.e.s des droits humains, y compris les « espaces physiques propres et les sphères économique, sociale, technologique, juridique ou environnementale, entre autres »⁶

1 Définition de Sukuamis.

2 Définition issue du Modèle d'accompagnement de la protection numérique de DDP.

3 Veuillez lire le Modèle d'accompagnement de la protection numérique pour de plus amples informations sur notre manière de mettre en pratique une démarche décoloniale dans notre accompagnement.

4 Définition rédigée par Sukuamis.

5 Définition développée sur la base du concept d'intersectionnalité de Kimberlé Crenshaw.

6 Définition de Higson Smith, Ó Cluanaigh, Ravi & Steudner, 2016: 20.

Attaque numérique: Actions ou interventions d'acteurs ou actrices malveillant.e.s visant à réduire ou autrement influencer négativement le travail ou le bien-être physique ou psychologique d'autrui à l'aide des technologies numériques. Cela peut inclure : intimidation en ligne ou hors ligne du fait de la nature du travail de la personne ; violence en ligne basée sur le genre ; accès non-autorisé aux courriels, sites web, réseaux sociaux, etc. ; censure ciblée, hameçonnage et attaques malveillantes ; confiscation ou destruction de dispositifs lors de protestations ou perquisitions ; fraudes ou usurpation d'identité ; et privations d'Internet.⁷

B

Base communautaire: Organisations, réseaux et mouvements en relation directe avec les communautés locales.

C

Capacité: « Forces et ressources auxquelles un groupe ou un.e défenseur.e peut avoir accès pour atteindre un degré de sécurité raisonnable. »⁸

Centre de réponse aux incidents informatiques de la société civile (CiviCERT): Lancé en 2015, CiviCERT est un réseau d'Équipes de réponse en cas d'urgence informatique (CERT), de répondant.e.s rapides et de Prestataires indépendants de services et contenus sur Internet (ICSP) qui aident la société civile à prévenir et à résoudre les incidents de sécurité numérique. DDP est membre du réseau CiviCERT.

Centré sur les personnes: Le bien-être, l'indépendance, l'autonomisation et la dignité des personnes pour lesquelles et avec lesquelles nous travaillons sont de la plus haute importance. Dans toutes nos activités et engagements, nous avons l'ambition de créer des espaces sûrs et respectueux où les personnes peuvent s'impliquer au niveau personnel et politique et se sentir sûres et autonomisées.⁹

Collaboration: Solide engagement en faveur de l'appui à la solidarité, la connexion, la coopération et un sens de la communauté dans des espaces de rassemblement. Pour DDP, la violence et l'injustice épistémiques constituent des barrières à une véritable collaboration. Nous apprécions à leur juste valeur les connaissances différentes, ambitionnons de décentrer les discours dominants et encourageons l'inclusion des modes marginaux de production et consommation des connaissances.¹⁰

Confidentialité: Engagement à traiter toute information entrante de manière responsable et à la protéger contre toute divulgation inadvertante à des parties non-autorisées. Dans toute coordination distante ou initiative en ligne, les canaux sûrs et chiffrés fonctionnant sous logiciel open source sont une priorité. Les modes commerciaux ou propriétaires doivent être évités dans la mesure du possible, en particulier s'ils affichent un historique d'infractions à la vie privée des utilisateurs.¹¹

7 Définition révisée extraite de la Stratégie 2020-2023 de DDP.

8 Définition de Eguren & Caraj, 2009: 29.

9 C'est l'un des principes organisationnels de DDP.

10 C'est l'un des principes organisationnels de DDP.

11 C'est l'un des principes organisationnels de DDP. Pour des informations plus détaillées, veuillez consulter le Protocole Traffic Light (feux de circulation) et les approches et politiques organisationnelles de DDP en matière de confidentialité.

Crise: Changement profond et négatif affectant un processus politique, économique ou social. DDP entend la crise comme un événement qui : (1) pose une menace sérieuse pour les membres de l'équipe de DDP ou la réputation de Hivos/DDP ; (2) perturbe sérieusement le fonctionnement normal des choses, y compris les événements physiques ou psychosociaux ; (3) exige une intervention et une réponse rapides ou immédiates ; (4) requiert une gestion coordonnée et efficiente des procédures et des ressources, qu'elles soient humaines, matérielles ou logistiques, allant au-delà de la capacité de l'antenne/du programme local/e où l'événement s'est produit.¹²

D

Défenseur.e des droits humains: « Personne qui, individuellement ou avec d'autres, agit pour encourager ou protéger les droits humains. »¹³ Cela peut comprendre les militant.e.s, artistes, journalistes, juristes, enseignant.e.s et acteurs et actrices qui mettent l'information à la disposition du public, entre autres, tant au niveau individuel qu'au sein d'un groupe, d'un collectif et/ou d'une organisation.

Démarche intégrale: Positionnement en faveur de la sécurité et de la protection des défenseur.e.s des droits humains qui reconnaît le besoin de comprendre de manière interdisciplinaire la violence politique, d'encourager cette interdisciplinarité et les stratégies requises pour la réduire. Cette démarche comprend la sécurité physique, la sécurité numérique et de l'information, les réponses juridiques, le fait de prendre soin de soi et le bien-être.

Développement communautaire: Ensemble de pratiques visant à créer, consolider ou faciliter des communautés de personnes ou de collectifs regroupés selon un besoin ou un intérêt commun ou selon une zone géographique.

Diversité: Englobant l'unicité des individus et leurs distinctions au sein des communautés et des groupes, la diversité s'étend à des attributs tels que la race, l'ethnicité, le genre, l'âge, la situation de handicap, l'orientation sexuelle, le statut socioéconomique, l'éducation, et toute facette qui contribue à l'identité, aux valeurs et aux expériences de chacun.¹⁴ DDP croit à l'importance de la diversité et de l'inclusivité au sein de ses réseaux, ses équipes, ses idées et ses approches. Nous travaillons de manière à encourager la non-discrimination, la liberté d'expression, la participation et l'égalité.

Droits numériques : « Droits humains et droits juridiques qui permettent aux individus d'accéder, utiliser, créer et publier des supports numériques ou d'accéder et utiliser des ordinateurs, d'autres dispositifs électroniques et des réseaux de télécommunications. »¹⁵

Durabilité: Capacité à assurer la continuité d'un processus au fil du temps de manière équilibrée avec les ressources environnementales (économiques, humaines, écologiques, etc.).

12 Revised definition sourced from DDP's 2020-2023 Strategy.

13 Definition sourced from Wikipedia.

14 Read DDP's Digital Protection Accompaniment Model manual to gain further insight around digital security.

15 Read the Digital Protection Accompaniment Model manual to learn more.

E

Écologie politique: Champ de connaissance critique qui examine la façon dont les relations de pouvoir et la structure économique façonnent les relations nature-société.

Écosystème: Ensemble des activistes, collectifs, organisations et réseaux avec lesquels nous partageons des valeurs, des objectifs et des buts communs. Cela comprend ceux qui placent l'accent sur les droits numériques, les réponses d'urgence, la liberté d'Internet, les droits à la vie privée, la protection des défenseur.e.s des droits humains, l'autonomie technologique et bien d'autres choses encore.¹⁶

Égalité: Mesure de justice, l'égalité concerne le traitement juste, l'accès égalitaire, les mêmes opportunités et la protection de toutes les personnes. DDP a pris l'engagement d'une approche intersectionnelle et féministe comme base épistémologique pour ses analyses et le développement de ses programmes. Notre approche de la sécurité numérique et de la protection globale des défenseur.e.s des droits humains est développée à travers un prisme voué à rendre visibles les diverses couches de la discrimination structurelle et discursive basée sur l'identité de genre et l'expression genrée, l'orientation sexuelle, l'identité raciale, l'ethnicité, la géographie, la langue, la culture, la religion, la caste, le statut socioéconomique, l'emploi, l'âge, la situation de handicap ou pas, et la neuro(a)typicalité, entre autres.¹⁷

F

Fonds: Somme d'argent consacrée à soutenir financièrement le mécanisme d'urgence en cas d'incident de DDP, de sorte à consolider des pratiques organisationnelles de sécurité durables et un développement communautaire apte à une réponse rapide.

H

Hivos: L'Institut humaniste pour la coopération au développement est une organisation de coopération internationale basée à La Haye qui vise à faire entendre et unir les discours encourageant la justice sociale et environnementale et à défier les inégalités du pouvoir. Hivos, membre de la Freedom Online Coalition, héberge DDP depuis sa création en 2012.

I

Incident de sécurité numérique: « Tout fait ou événement dont on peut penser qu'il va affecter votre sécurité personnelle ou organisationnelle. Les incidents de sécurité peuvent être inopinés ou provoqués, délibérément ou pas. »¹⁸

Intégrité: Engagement de transparence et redevabilité de tous les projets, résultats et processus décisionnels. Cela implique de documenter et de partager toute information utile avec d'autres et de s'efforcer d'établir des processus justes et équitables dans toutes les relations avec les bailleurs, partenaires, bénéficiaires, consultants et tous les autres membres de l'écosystème.

17 C'est l'un des principes organisationnels de DDP.

18 Définition de Eguren & Caraj, 2009: 45-46.

J

Justice handie: « Parcours et objectif d'émancipation collective, qui pose la question de savoir comment nous évoluons ensemble en tant que personnes aux capacités mixtes, multiraciales, multigenre, de classes mélangées, sur l'ensemble du spectre des orientations, où aucun corps ni aucun esprit n'est laissé en arrière. »¹⁹ (Sins Invalid)

Justice sociale: « Vision politique collective à long terme visant l'atteinte d'une société juste grâce au démantèlement de l'oppression du système et des injustices.²⁰

L

LGBTQIA+: Lesbien.ne, Gay, Trans, Bisexuel.le, Queer, Intersexuel.le, Asexuel.le et + pour « reconnaître l'absence de limites des orientations sexuelles et identités de genre au sein de la communauté. »²¹

M

Menace: « Déclaration ou indication d'une intention d'infliger de la souffrance, une punition ou de la douleur ». ²²

Mentorat: « Processus selon lequel les Facilitateurs et Facilitatrices de la protection numérique (DPF selon les sigles en anglais) accompagnent, forment et coachent les points focaux pour en faire des agents de protection au sein de leurs organisations.

Modèle d'accompagnement de la protection numérique: « En réponse à la tendance aux formations de sécurité numérique de type « box checking » visant les défenseur.e.s des droits humains, DDP a développé un Modèle d'accompagnement de la protection numérique. Le modèle est un programme complet d'activités, avec des réponses durables aux menaces, des pistes de facilitation et des éléments de développement communautaire au sein du vaste écosystème de soutien des défenseur.e.s des droits humains qui subissent des pressions numériques.²³

N

Ne pas faire de mal: Concept selon lequel nos programmes ne sont pas neutres dans les contextes où ils sont mis en place, qui sont invariablement caractérisés par l'injustice et le conflit sous leurs diverses formes. Notre objectif consiste à prévenir ou limiter les résultats négatifs imprévus suivant une démarche décoloniale qui, à travers la régionalisation de DDP, centre et priorise la connaissance et les solutions des communautés avec lesquelles et pour lesquelles nous travaillons.²⁴

20 Définition donnée par Sukuamis.

21 Définition issue de The Human Rights Campaign.

22 Définition de Frontline Defenders.

23 Veuillez lire le Modèle d'accompagnement de la protection numérique pour plus de détails.

24 C'est l'un des principes organisationnels de DDP.

Ne pas revendiquer mais faciliter: Encourager les individus, les organisations et les réseaux à avoir et à prendre le contrôle de leurs propres interventions et activités tout en supportant leurs stratégies et leurs efforts.²⁵



Organisation accompagnée: Organisation, collectif ou réseau impliqué/e dans le processus d'Accompagnement de la protection numérique.

Ouverture: Attitude de curiosité, innovation, réflexion et transparence de l'apprentissage dans notre travail individuel et collectif. C'est une position opposée à l'extraction, l'exploitation, la privatisation, le contrôle et la restriction des ressources et des connaissances, qui met l'accent sur la dimension politique visant à rendre l'information accessible au public et à adopter, développer et conserver des instruments libres/gratuits et de source ouverte adaptés aux et alignés sur les besoins évolutifs des communautés qui les emploient.



Parcours du changement: C'est le contexte qui oriente les efforts d'une organisation sur la justice sociale en adoptant une démarche qui reconnaît la nature non linéaire et intrinsèquement dynamique du changement social. Il insiste sur l'impératif de l'adaptabilité, de la flexibilité et de l'évolution constante dans la quête de justice sociale. Le Parcours du changement est délibérément confectionné pour souligner une vision politique commune de la justice, assurant sa résonance et sa flexibilité tout en offrant une feuille de route collective claire.²⁶

Programme international: Initiative mondiale au sein d'une organisation. DDP est un programme international hébergé par Hivos. Centré sur une approche décoloniale, DDP opère dans un contexte qui accorde la priorité à l'expérience, à la connaissance et à l'autonomie de chaque région. Pour nous, ceux et celles qui sont en lien avec le contexte, avec le vécu, sont les mieux placé.e.s pour guider la prise de décisions et contextualiser les stratégies pertinentes.

Protection: « Condition ou état d'être tenu.e à l'abri des blessures, dommages ou pertes ». (Dictionnaire Cambridge).

Protection intégrale: Stratégies de protection développées selon une démarche intégrale.

25 Definition sourced from The Human Rights Campaign.

26 One of DDP's organisational principles.

R

Régions: Chacune des zones géographiques où opère DDP. Actuellement : Asie, Afrique anglophone, Europe de l'Est, Caucase et Asie Centrale, Afrique francophone et Amérique Latine.

Régionalisation : Processus de décentralisation des opérations de DDP par lequel les régions gagnent en autonomie dans leur prise de décisions.

Résilience : Profond système de réponse englobant des éléments sociaux, communautaires, individuels et systémiques et qui permet à un groupe de rebondir, de (se) reconstruire ou s'adapter aux défis, tout en acquérant des connaissances et des capacités qui l'autonomise pour lui permettre d'affronter les adversités contextuelles avec une force accrue.²⁷

Risque : Possibilité que surviennent des événements négatifs.

S

Sécurité: Protection contre les menaces et les attaques.

Sécurité numérique: « Protection des systèmes et réseaux informatiques contre les attaques perpétrées par des agents malveillants pouvant donner lieu à la divulgation d'informations non-autorisées, au vol ou à l'endommagement de matériel, de logiciels ou de données, sans oublier l'interruption ou la redirection erronée des services fournis. »^{28 29}

Sécurité physique: Protection de l'intégrité physique de l'organisation et de son personnel, y compris la protection du bâtiment, du matériel et des fichiers et documents physiques. Les déplacements et autres formes de sécurité logistique pour les événements et ateliers entrent aussi dans cette catégorie.³⁰

Soin de soi et bien-être: La reconnaissance et les stratégies de gestion des impacts psychologiques et psychosociaux issus des risques auxquels les équipiers des organisations des droits humains font face du fait du travail qu'ils réalisent. En effet, les risques d'épuisement, de conflits internes malsains, et de rotation du personnel comme résultat de conflits institutionnels restés non gérés sont un risque accru pour les organisations de défense des droits humains, qui sont souvent en manque d'effectifs et de financement et travaillent dans des environnements dangereux.³¹

Sûr.e: État de se trouver protégé.e contre les menaces et les attaques.

Sûreté : Sentiment de ne pas se sentir en danger. Par opposition à la sécurité, c'est la sensation personnelle d'avoir sous contrôle tous les éléments qui pourraient nous faire du mal.

27 Définition donnée par Sukuamis.

28 Définition issue de la version anglaise de Wikipédia.

29 Veuillez lire Modèle d'accompagnement de la protection numérique de DDP pour plus de détails concernant la sécurité numérique.

30 Définition du Modèle d'accompagnement de DDP, article « Qu'entendons-nous par une approche intégrale, à base communautaire et intersectionnelle? »

31 Définition issue de l'article du Modèle d'accompagnement de la protection numérique de DDP : « Qu'entendons-nous par une approche intégrale, à base communautaire et intersectionnelle? »

U

Urgence: Événement soudain, inattendu et dangereux qui exige une action rapide à l'aide des ressources disponibles pour éviter des résultats nuisibles.

V

Vulnérabilité: « Tout facteur qui rend plus probable de voir se matérialiser un préjudice ou des dommages accrus. »³²



Digital
Defenders
Partnership



Digital Defenders Partnership Plan Stratégique 2024-2027

Vers l'axe du féminisme et de la décolonialité

Hivos
people unlimited